

2 0 2 4

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

LE MOT DU PRESIDENT



Après une année 2022 de mise en place, d'organisation, d'appréhension des moyens mis à notre disposition, 2023 marque le début réel de notre fonctionnement et par la même l'aboutissement des deux thématiques sur lesquelles le Conseil de développement a travaillé : **les groupes fonctionnent**.

Que les participants aux deux groupes soient ici remerciés pour leur investissement et leur intérêt à la chose commune. Cet engagement a permis la production de deux contributions de qualité (un grand merci aux services pour la mise en forme). La remise officielle de notre réflexion a permis d'échanger et de débattre avec les élus du territoire dans un cadre apaisé et dépassionné.

La prise en compte de certaines idées par les élus souligne ; et c'est tant mieux ; leur volonté de se positionner sur les propositions formulées par le Conseil de développement et ainsi faire vivre ce que l'on peut appeler un « **droit de suite** ».

L'engagement au Conseil de développement est bien évidemment synonyme de participation donc de pouvoir disposer de temps libre et malheureusement les membres en activité professionnelle font état de leur difficulté, et certains sont même contraints de nous quitter. En conséquence, le Conseil de développement est inexorablement appelé à se renouveler de façon régulière. D'où, l'impérieuse nécessité de se faire par l'ensemble des 36 collectivités de Grandes Rives Saintes l'Agglo, très régulièrement : « **donner l'envie** » de participer.

Le rôle premier des conseils de développement est d'aller chercher l'avis du citoyen et même si ce n'est pas facile. Il faut s'y employer en s'appuyant sur notre relation de proximité, notre présence dans la vie de notre territoire. Ainsi, nous participerons à la **reconstruction du lien** (quelque peu distendu) entre les élus et la société.

Le partenariat, les échanges avec des structures ayant la même ambition collective comme le CESER et bien évidemment les autres conseils de développement contribuent à la réussite de notre mission au service de la population.

Christian Peyrat
Président du Conseil de développement
de Saintes Grandes Rives, l'Agglo

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	2
2023 : DES ACTIVITES DIVERSIFIEES	5
UNE ANNEE FORTE DE 4 ASSEMBLEES GENERALES :	5
UNE ANNEE D'ABOUTISSEMENT POUR LES DEUX PREMIERES SAISINES DE LA MANDATURE :	6
DES PARTICIPATIONS A DIFFERENTS PROJETS (PCAET, MOBILITE)	7
PCAET	7
MOBILITE :	8
DES ECHANGES, DES RENCONTRES	8
UN DEBUT D'ECHANGES ENTRE LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT ET LE CESER NOUVELLE-AQUITAINE :	8
LA PREMIERE RENCONTRE REGIONALE DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION NOUVELLE AQUITAINE :	9
LES CHIFFRES CLES 2023	10
LA COMPOSITION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT :	10
DE NOMBREUX TEMPS DE TRAVAIL :	10
LES PERSPECTIVES	11
ACCUEILLIR ET FORMER LES NOUVEAUX MEMBRES :	11
COMMUNIQUER :	11
ÉCHANGER :	11

2023 : DES ACTIVITES DIVERSIFIEES

UNE ANNEE FORTE DE 4 ASSEMBLEES GENERALES :

Si le règlement intérieur prévoit 3 Assemblées générales par année, la première des 4 est imputable à 2022. Initialement prévue en décembre, elle a dû être déplacée en début janvier pour des raisons techniques. L'intégralité de nos travaux en Assemblée Générale est consultable sur la plate-forme collaborative et sur le site internet de l'agglomération, seuls les points forts de ces rencontres sont mentionnés ci-dessous :

Séance du 11 janvier 2023 :

Cette première assemblée plénière portait sur la modification du règlement intérieur en y introduisant le vote par procuration (sans oublier que la présence de chacun est à privilégier pour un débat démocratique de qualité).

Par ailleurs, et comme le prévoit le règlement intérieur, les membres ont procédé à l'élection du Président du Conseil de développement ainsi qu'à l'élection d'un Vice-président en la personne de Mr Stéphane Gautreau en remplacement de Mme Lucie Gigaroff, démissionnaire du poste.



M. GAUTREAU Vice-Président

Cette assemblée générale a vu également :

- L'adoption de la Charte de Coopération (document qui régit le cadre des échanges avec Saintes Grande Rives, l'Agglo et qui pérennise l'action du Conseil de développement).



Signature de la Charte de Coopération le 12 avril 2023 entre M. Bruno Drapron, Président de l'Agglomération de Saintes et M. Peyrat, Président du Conseil de développement, en présence de M. Alain Margat, Conseiller communautaire délégué en charge des relations avec Conseil de développement

- La présentation par chacun des groupes « Climat » et « Santé » de l'avancement de leurs travaux.

Séance du 7 juin 2023

Le Conseil de développement a voté à l'unanimité la contribution du groupe « santé » sur les « leviers pour favoriser l'accueil des professionnels de santé et répondre aux besoins de la population ».

Séance du 7 septembre 2023

Outre le vote à l'unanimité de la contribution « Climat » qui portait sur l'adaptation des espaces urbains au changement climatique et les principes à retenir dans le cadre de l'aménagement d'une nouvelle zone ou bien lors d'une requalification d'un secteur, l'assemblée plénière a approuvé le rapport d'activités 2022.

Séance du 6 novembre 2023 :

Les membres du Conseil de développement ont procédé à l'examen des saisines, suite à leur présentation le 19 octobre.

Outre l'avis obligatoire à donner sur l'évolution du PCAET, le Conseil de développement doit se positionner sur deux saisines pour l'année 2023, une saisine proposée par l'Agglomération et une des deux auto-saisines proposées par le Conseil de développement.

UNE ANNEE D'ABOUTISSEMENT POUR LES DEUX PREMIERES SAISINES DE LA MANDATURE :

Après de nombreuses réunions (2 fois par mois) les membres du Conseil de développement qui ne se connaissaient encore pas il y a tout juste 2 ans ont mis en commun leurs idées et propositions sur les deux thématiques proposées par les élus de l'Agglomération à savoir :

- Les déserts médicaux.
- L'aménagement des zones urbaines dans le respect du climat.

Après une phase d'appropriation des sujets qui a été aussi une étape de découverte des compétences et des personnalités de chacun des 2 groupes : un groupe santé et un groupe climat se sont constitués.

C'est le 22 septembre 2023 que ces 2 rapports ont été présentés en conférence des maires, où les élus ont pu échanger sur les propositions citoyennes.

Par exemple :

- La création d'un office pour l'accueil, l'intégration, le maintien des médecins généralistes sur le territoire.
- L'étape obligatoire d'un conseil technique avant chaque construction.



Contribution accessible via : https://www.agglo-saintes.fr/fileadmin/user_upload/fichiers/1_nous_connaitre/Contribution_sante_2023_V2.pdf



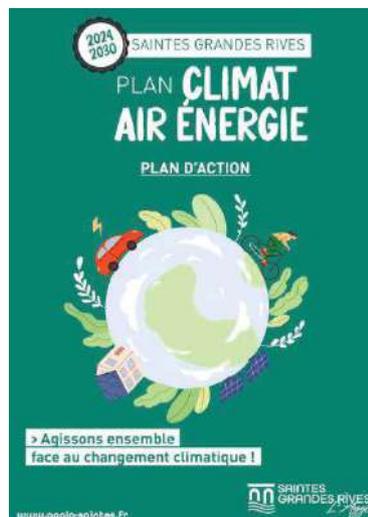
Contribution accessible via : https://www.agglo-saintes.fr/fileadmin/user_upload/fichiers/1_nous_connaitre/Contribution_Climat_2023.pdf

DES PARTICIPATIONS A DIFFERENTS PROJETS (PCAET, MOBILITE)

PCAET

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territoriale, plusieurs membres du Conseil de développement ont participé les 26 et 27 avril aux Ateliers Plan Climat qui portaient sur les 4 thématiques suivantes :

- Actions à entreprendre sur la thématique Ressources et Economie Circulaire >Créer un lieu dédié à la promotion et au dépôt/vente de matériaux de construction durable.
- Actions à entreprendre sur la thématique Mobilité et Urbanisme >Mettre en place des services de proximité pour lutter contre la non-mobilité.
- Actions à entreprendre sur la thématique Energie et ENR >Accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur logement.



- Actions à entreprendre sur la thématique Adaptation et agriculture >Mieux coordonner les projets d'aménagement contribuant au verdissement.

Pour aller plus loin consulter l'annexe 1 du rapport d'activité 2023 

MOBILITE :

Au titre de la mobilité, le Conseil de développement a été sollicité dans le cadre du groupe partenaire mis en place par l'Agglomération.

Ce comité devant être consulté avant :

- Toute évolution substantielle de l'offre de mobilité.
- Toute évolution du taux de versement « mobilité ».
- L'adoption du plan de mobilité.

C'est dans ce cadre que le Conseil de développement a participé à une réunion le 15/12/2023 qui portait sur les actions 2022/2023 et notamment le renouvellement de la Délégation de service public ainsi que le rapport d'activité 2022.

Pour aller plus loin consulter l'annexe 2 du rapport d'activité 2023 

De la même façon, le Conseil de développement a été sollicité par la ville de Saintes dans le cadre de son plan de circulation et stationnement.

DES ECHANGES, DES RENCONTRES

UN DEBUT D'ECHANGES ENTRE LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT ET LE CESER NOUVELLE-AQUITAINE :

La constitution et le fonctionnement diffèrent entre un Conseil de développement et un Conseil Economique Social et Environnemental (CESER).

Cependant, les deux entités ont pour mission principale d'apporter un avis sur des problématiques ayant trait à un territoire identique. C'est pourquoi nous avons répondu très favorablement à une invitation pour un échange entre les deux structures afin d'apporter une vision complémentaire aux décideurs et pour contribuer à servir au mieux l'intérêt général.

C'est le point de départ d'une coopération qu'il reste à approfondir dans le respect des identités respectives.

LA PREMIERE RENCONTRE REGIONALE DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION NOUVELLE AQUITAINE :

Rencontre du 30 juin 2023

Rappel : *le rôle de cette coordination régionale est d'aider les conseils de développement à se structurer ou à développer leurs missions de développement démocratique et de prise en compte de la parole citoyenne et ce dans un cadre d'une organisation allégée.*

Le thème de cette journée d'échanges était : « **nos territoires en transition** » avec 3 tables rondes sur les sujets suivants :

- Agriculture et alimentation
- Mobilité et urbanisme
- Adaptation au changement climatique.

Un débat autour :

- Des enjeux de société liés aux transitions
- L'implication de la société civile dans l'animation du débat local
- La prise en compte de l'avis du citoyen.



*Rencontre régionale des conseils de développement de la Nouvelle Aquitaine
Angoulême le 30 juin 2023*

Pour aller plus loin consulter l'annexe 3 du rapport d'activité 2023



LES CHIFFRES CLES 2023

LA COMPOSITION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT :

APPEL Véronique	KOLIVANOFF Patrice
ARAEZ Mathieu	LALANNE Hervé : <u>animateur groupe « santé »</u>
BERSON Josseline	LEBLANC Jean-Pierre
BLEYNIE Françoise	LONLAS Florence
BOUTINET Jean-Jacques	MANNAT Philippe
BUI-DINH Laurent	MOLLICA Eric : <u>animateur groupe « santé »</u>
CHANTEREAU Michel	PEYRAT Christian : <u>Président</u>
CHASSERIEAU Annette	REDUREAU Denis : <u>animateur groupe « climat »</u>
DELDICQUE Philippe	RIPOCHE Chantal : <u>Vice-Présidente</u>
DROSNE Myriam : <u>animatrice du groupe « climat »</u>	ROCHETEAU Aurélie
DUBIN Serge	ROUDET Laurence
DUQUERROY Olivier	SERRA Dominique
GAUTREAU Stéphane : <u>Vice-Président</u>	THOMAS Thierry
GUILLOT Adrien	UTHURRALT Catherine
HUGER Benoît	VIET Christelle
KHALFA Yveline	

Au 31 décembre 2023, le Conseil de développement compte 31 membres : 19 hommes et 12 femmes.

DE NOMBREUX TEMPS DE TRAVAIL :

Les membres du Conseil de développement ont consacré globalement 600 heures de leur temps (réunion, rencontres élus, ateliers, AG...) soit plus de 10h par semaine.

LES PERSPECTIVES

ACCUEILLIR ET FORMER LES NOUVEAUX MEMBRES :

La diversité d'origine professionnelle, sociale des différents membres rend indispensable la mise en place d'une formation spécifique pour bien comprendre le fonctionnement d'un EPCI et le contexte dans lequel il évolue. Il s'agit d'un temps d'échange reprenant les thématiques suivantes :

- L'Agglo comme institution
- L'Agglo comme territoire
- L'Agglo comme employeur.

COMMUNIQUER :

La représentation des citoyens au travers du Conseil de développement n'est pas au maximum des possibilités (nombre max non atteint) et nécessite un recrutement « permanent » pour faire face aux défections de certains des siens qui ne peuvent plus assurer la mission et l'engagement tel qu'ils s'y étaient engagés. En conséquence il nous faut communiquer de façon régulière sur nos activités et ce sur l'ensemble du territoire pour susciter un intérêt pour venir nous rejoindre et ainsi faire vivre ; en toute modestie ; cette relation entre le citoyen et les institutions. Puisse participer à combler le fossé existant.

Dans la perspective d'une meilleure information, il a été décidé lors d'un échange avec le président de l'agglomération d'une publication quatre fois par an : un recto/verso qui jouerait le rôle d'un bulletin d'information à destination des habitants du territoire.

ÉCHANGER :

Démultiplier les rencontres pour une meilleure mise en réseau de nos structures que ce soit au niveau de la région Nouvelle-aquitaine ou bien au niveau national est un sujet que nous souhaitons approfondir.

**2
0
2
4** | **LE CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
DE SAINTES
GRANDES RIVES,
L'AGGLO**



**ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITÉS
2023**

ANNEXE 1

Elaboration du PCAET de Saintes Grandes rives, l'Agglo

Ateliers 2023



Compte-rendu des ateliers thématiques

Dates : 26/04/2023
27/04/2023

Participants : une centaine de personnes a participé à un ou plusieurs ateliers.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Retour sur les enjeux et les orientations stratégiques ;
- Approfondir les échanges autour des axes stratégiques du Plan climat ;
- Corédiger des pistes d'actions.

Les diaporamas de présentation et le détail des actions issues des ateliers sont joints en annexes du présent compte-rendu.

DEROULE

M. Fabrice BARUSSEAU, élu à la CDA de Saintes (compétence transition écologique), M. Jean-Luc MARCHAIS, élu à la CDA de Saintes (compétence PLUi) et Mme. Sarah CLAMENS, chargée de mission à la CDA de Saintes (en charge du Plan Climat) accueillent les participants et passent la parole à Gérald DUMAS, Margot GENEST et Lucile LESPY (bureau d'études NEPSEN), missionnés par la CDA pour accompagner l'élaboration du Plan Climat Air Énergie du territoire.

L'écriture du Plan Climat se trouve actuellement aux prémices de la phase 3 « élaboration du plan d'actions ». Les phases 1 de « diagnostic » et la phase 2 « d'élaboration de la stratégie » sont finalisées. Le but des ateliers thématiques est de faire ressortir des actions concrètes, adaptées et cohérentes aux attentes des acteurs du territoire. L'expérience montre que plus l'élaboration du plan d'actions utilisera les résultats de ces ateliers, plus sa mise en œuvre aura des chances d'aboutir. Ces ateliers ont été organisés pour tous les acteurs du territoire (économiques, élus, associatifs, publiques, ...) et se sont déroulés de la manière suivante :

- **Présentation des éléments de diagnostic liés à la thématique de l'atelier** (NEPSEN – Lucile, 15min)
- **Présentation des objectifs et du déroulé de l'atelier** (NEPSEN – Gérald, 15min)
- **Démarrage du travail en groupe suivant les consignes données par l'animateur** (1h30)
 - Une fiche par action
 - Écriture lisible – privilégier les CAPITALES
 - L'ensemble des cases doivent être remplies
 - Une fois que la fiche est complétée, elle doit être lue et partagée avec le reste de la table avant d'être posée au centre de celle-ci
 - Les participants peuvent se déplacer librement de table en table suivant les sujets sur lesquels ils veulent échanger
 - Une fois la fiche finalisée, elle est donnée à un animateur qui l'affiche au mur
 - La corédaction est fortement encouragée

- **Prise de connaissance des actions proposées par les autres participants** (déambulation libre, 30min)
 - Les fiches sont affichées sur les murs de la salle, organisées par orientation stratégique et suivant leur état (les fiches en cours et à venir d'un côté, les fiches idées d'un autre)
 - A l'aide de gommettes, les participants indiquent les fiches qu'ils trouvent pertinentes (rouge pour l'actions « coup de cœur » - une seule par participant – verte pour l'ensemble des actions jugées pertinentes)

- **Echanges autour des actions les plus plébiscitées** (30min)
 - Les participants se replacent par table
 - L'animateur donne la parole aux rédacteurs des actions les plus plébiscitées (environ 1 action présentée par orientation)

Tous les résultats, discussions, et échanges des groupes de travail sont consignés ci-dessous. Ces propositions d'actions sont actuellement étudiées et mixées avec les autres temps de concertation pour l'élaboration d'un plan d'actions cohérent.

Titre :		Objectif :	
Orientation stratégique :	Territoire couvert :		
Descriptif de l'action :		Indicateurs de suivi :	
Etat d'avancement (en cours, à venir, idée) :	Porteur identifié :	Cible :	Coût :
Partenaires :		Rédacteur :	

Figure 1 – Fiche-action type

ATELIER THÉMATIQUE 1

Actions à entreprendre sur la thématique Ressources et Economie Circulaire

La gestion des ressources et la promotion de l'économie circulaire sont des enjeux identifiés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Cet enjeu est scindé en plusieurs orientations stratégiques, présentées sur la figure suivante :

- Consommation locale et circuits de proximité
- Réduction de la production de déchets - travail avec les particuliers
- Réduction de la production de déchets - travail avec les entreprises
- Adaptation des services associés - commerces de proximité, logistique urbaine et périurbaine, etc.

Figure 2 - orientations stratégiques de l'enjeu

33 actions ont été proposées dans l'ensemble des orientations stratégiques associées aux enjeux des Ressources et de l'Economie circulaire. Ces 33 propositions d'actions des acteurs présents sont répertoriées et détaillées dans le fichier EXCEL joint à ce compte-rendu. Nous recensons ici l'action ayant recueilli le plus de votes par les autres acteurs (tableau 1), ainsi que l'intitulé de toutes les autres actions (tableau 2). Le détail des autres actions se trouve dans le fichier joint.

Tableau 1 – contenu de l'action la plus plébiscitée lors de l'atelier Ressources

Orientation stratégique	Action	Territoire concerné	Porteur envisagé	Autres détails	Score
Adaptation des services associés aux commerces de proximité et à la logistique urbaine et périurbaine	Matériauthèque des matériaux de construction	Agglo de Saintes	CDA	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt volontaire de ce qui est déconstruit pouvant resservir (ex : portes, fenêtres, volets, parpaings, carrelages, grillage, moellons...) - A disposition des artisans, entreprises, particuliers - Lieu centralisé pertinent - Idée de nom : Cyclapark 	26

Tableau 2 – intitulé des autres actions proposées sur le thème Ressources

Intitulé des 32 autres actions proposées	
Mettre en place la collecte des biodéchets des particuliers en vue de les apporter à un méthaniseur	Promouvoir l'eau du robinet pour limiter les bouteilles en plastique
Education, sensibilisation, formation à de nouvelles manières de construire	Boutiques éphémères pour promotion de produits "Made in France"
Création d'une maison Eco-citoyenne	Réseau de producteurs + charte de réseau + accompagnement
Créer un "bât-campus"	Réduction et revalorisation des déchets emballage
Réduire la consommation dans la construction/le bâtiment (de matériaux/produits)	Favoriser le partage de connaissances et les retours d'expérience
Provoquer le changement (habitat)	Compostage individuel
Epicerie : solutions complémentaires aux marchés de produits frais	Déchets plastique à usage unique
Une consommation locale passe par la connaissance/communication sur le territoire	RDV/Brocante mensuelle pour donner/vendre ce dont on ne veut plus : "Foire du réemploi"
Mobiliser le monde agricole pour favoriser le traitement de leurs déchets	Journée "vide maison" organisée dans les villages/quartiers une fois par an
Consommation locale et circuits de proximité	Faire des campagnes de sensibilisation et de communication sur la consommation de seconde main et le réemploi
Créer une ressourcerie tous produits de taille XXL	Mobiliser les acteurs économiques
Showroom "matéio-thérapie" de matériaux innovants et durables	Promotion des produits innovants (habitats, alimentaire...)
Faciliter l'habitat alternatif	Développement des marchés de producteurs locaux
Développer le réemploi du verre via la consigne	Création d'un marché à Ecoyeux avec fournisseurs locaux de proximité ; Consommation locale et circuits de proximité
Développement d'une filière de réemploi textile	Réduction des déchets inter-structures (en interne)
Incitation financière des consommateurs pour le réemploi	Tri des flux de traitement et de retraitement des déchets

Cette thématique a suscité un fort engouement chez les participants à l'atelier : c'est celle qui a totalisé le plus de votes. En particulier, plusieurs initiatives autour de la **création d'un lieu dédié à la promotion et au dépôt/vente de matériaux de construction durable** ont été particulièrement plébiscitées (« Créer un bât-campus », « Education, sensibilisation, formation à de nouvelles manières de construire », « Showroom "matéio-thérapie" de matériaux innovants et durables », « Matériauthèque des matériaux de construction »).

ATELIER THEMATIQUE 2

Actions à entreprendre sur la thématique Mobilité et Urbanisme

La mobilité et l'urbanisme figurent parmi les enjeux du territoire. Cette thématique est scindée en 5 orientations stratégiques, présentées sur la figure suivante :

- Développement des transports partagés en milieu rural et urbain
- Développement des modes doux en milieu rural et urbain
- Développement des carburants alternatifs
- Permettre la non mobilité
- Transport de marchandise et logistique du dernier km

Figure 2 - orientations stratégiques de l'enjeu Mobilité

25 actions ont été proposées dans l'ensemble des orientations stratégiques associées à la Mobilité et à l'Urbanisme. Ces 25 propositions d'actions des acteurs présents sont répertoriées et détaillées dans le fichier EXCEL joint à ce compte-rendu. Nous recensons ici l'action ayant recueilli le plus de votes par les autres acteurs (tableau 3), ainsi que l'intitulé de toutes les autres actions (tableau 4). Le détail des autres actions se trouve dans le fichier joint.

Tableau 3 - contenu de l'action la plus plébiscitée lors de l'atelier Mobilité

Orientations stratégiques	Action	Territoire concerné	Porteur envisagé	Autres détails	Score
Développer les modes de transport actifs en milieu rural et urbain	Expérimenter "l'urbanisme tactique" pour mesurer les bienfaits des mobilités actives	Agglo de Saintes	CDA, communes	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à des aménagements temporaires (1 week-end à 1 an) avant de pérenniser un aménagement plus lourd - Mesurer les bénéfices ou contraintes du temporaire (commerçants, services, usagers) 	41

Tableau 4 - intitulé des autres actions proposées sur le thème Mobilité

Intitulé des 24 autres actions proposées	
Développer et soutenir un commerce multiservice dans chaque petit bourg	Réduire la place de la voiture en favorisant les aménagements cyclables et piétons
Transport de marchandises en VE	Mobilité et aménagement du territoire : transport scolaire (primaire)
Créer un réseau de covoiturage inter-entreprises	Prévoir des zones dédiées aux commerces et services de proximité dans le PLUI
Réaliser une étude d'opportunité sur la mobilité durable bio GNV auprès du Transport Urbain et Marchandises	Ouvrir une station publique multi-énergies sur la CDA de Saintes
Favoriser l'installation de petites fermes communales pour créer de l'emploi en milieu rural (lien avec PAT)	Développer l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
Co-construction du réseau de transports	Prendre en compte et planifier dans les documents d'urbanisme les mobilités actives et donc les aménagements nécessaires
Capitaliser, informer et sensibiliser sur les services en ligne existants (poste, relais colis...)	Formation / programme d'accompagnement pour commerces de proximité ou point multiservice
Mettre en place une signalétique des itinéraires cyclables alternatifs en ruralité	Bilan des flux
Création d'une DSP ou appel à projet	Véhicules propres de livraisons
Transport solidaire via un chantier d'insertion	Acculturation à la circulation vélo et aux aménagements nécessaires
Développer REZO POUCE	Soutien financier aux associations culturelles qui œuvrent en milieu rural
Inciter à la marche comme véritable moyen de déplacement et donner envie de marcher	Développer la téléconsultation (et télétransmission) soit dans des lieux communs, soit en pharmacie

Au-delà de l'urbanisme tactique, un autre thème a été proposé par plusieurs participants à l'atelier : celui de la mise en place de **services de proximité pour permettre la non-mobilité** (« Soutien financier aux associations

culturelles qui œuvrent en milieu rural », « Formation / programme d'accompagnement pour commerces de proximité ou point multiservice », « Prévoir des zones dédiées aux commerces et services de proximité dans le PLUI », « Capitaliser, informer et sensibiliser sur les services en ligne existants (poste, relais colis...) », « Développer et soutenir un commerce multiservice dans chaque petit bourg ». Une réflexion a émergé autour du type de services à privilégier (première nécessité, poste, social, soins, coworking...), des porteurs de projets potentiels (associations, familles, jeunes en insertion...), de l'éthique de ces projets (à but non lucratif et convivial) et du rôle de la CDA et des communes (planification, financement, accompagnement).

ATELIER THEMATIQUE 3

Actions à entreprendre sur la thématique Energie et ENR

La maîtrise de l'énergie et la production et consommation d'énergies renouvelables sont deux grands axes du Plan Climat de l'Agglomération de Saintes. Cette thématique est scindée en quatre orientations stratégiques, présentées sur la figure suivante :

- Améliorer les performances thermiques des logements et lutter contre la précarité énergétique
- Réduire les consommations des entreprises, institutions et collectivités
- Encourager les nouvelles manières de construire
- Favoriser le développement des énergies renouvelables

Figure 5 - orientations stratégiques de l'enjeu Energie

18 actions ont été proposées dans l'ensemble des orientations stratégiques associées à l'adaptation au changement climatique. Ces 18 propositions d'actions des acteurs présents sont répertoriées et détaillées dans le fichier EXCEL joint à ce compte-rendu. Nous recensons ici les deux actions ayant recueilli le plus de votes par les autres acteurs (tableau 5), ainsi que l'intitulé de toutes les autres actions (tableau 6). Le détail des autres actions se trouve dans le fichier joint.

Tableau 3 - contenu des deux actions les plus plébiscitées lors de l'atelier Energie

Orientation stratégique	Action	Territoire concerné	Porteur envisagé	Autres détails	Score
Réduire les consommations des entreprises, institutions et collectivités	Suivi énergétique des communes	Agglo de Saintes	Communes (avec soutien de la CDA)	Suivi et analyse factures	19
	Production ENR agricoles	Département	Chambre d'Agriculture	Inciter les communes à mettre en place des groupes de travail	19

Tableau 4 - intitulé des autres actions proposées sur le thème Energie

Intitulé des 16 autres actions proposées	
Biomasse bois-énergie - Chaufferie collective et Réseau Collectif	Faciliter le financement des projets de rénovation des logements
Accompagnement à l'autorénovation & à la création/identification de structures labellisées	Diagnostic des réseaux gaz actuels
Accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics	Cartographie des bâtiments au potentiel solaire
Promouvoir la plateforme Rénovation énergétique de la CDA	Connaissance de solutions
Autoconsommation collective	Suivi énergétique des entreprises
Proposer une offre de logement temporaire pour les ménages réalisant une rénovation	Comment diminuer sa consommation de gaz en copropriété en remplaçant son conduit de fumée
Coconstruire avec les ABF le Plan de développement des énergies	Visibilité/connaissance des acteurs de l'énergie & Financement
Les écogestes	Maîtrise des consommations du milieu agricole

Les participants à l'atelier ont par ailleurs particulièrement mis en avant l'importance **d'accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur logement** (« Accompagnement à l'autorénovation & à la création/identification de structures labellisées », « Promouvoir la plateforme Rénovation énergétique de la CDA », « Proposer une offre de logement temporaire pour les ménages réalisant une rénovation », « Faciliter le financement des projets de rénovation des logements »).

ATELIER THEMATIQUE 4

Actions à entreprendre sur la thématique Adaptation et agriculture

L'adaptation au changement climatique est l'un des grands axes de la stratégie climatique du Plan Climat de l'Agglomération de Saintes. Il est scindé en quatre orientations stratégiques, présentées sur la figure suivante :

- Agir pour la préservation de la trame verte et bleue
- Favoriser le développement du stockage carbone dans les sols et la végétation
- Etudier et gérer le risque lié à l'eau (inondation / accès à la ressource / qualité)
- Anticiper et limiter les risques sanitaires liés à l'augmentation des températures

Figure 6 - orientations stratégiques de l'enjeu

42 actions ont été proposées dans l'ensemble des orientations stratégiques associées à l'adaptation au changement climatique. Ces 42 propositions d'actions des acteurs présents sont répertoriées et détaillées dans le fichier EXCEL joint à ce compte-rendu. Nous recensons ici l'action ayant recueilli le plus de votes par les autres acteurs (tableau 7), ainsi que l'intitulé de toutes les autres actions (tableau 8). Le détail des autres actions se trouve dans le fichier joint.

Tableau 7 - contenu de l'action la plus plébiscitée lors de l'atelier Adaptation

Orientation stratégique	Action	Territoire concerné	Porteurs envisagés	Autres détails	Score
Etudier et gérer le risque lié à l'eau	Favoriser l'infiltration naturelle	Agglo	CDA, communes (programme EVA)	<ul style="list-style-type: none"> - Densifier les haies - Zones humides : préserver/restaurer dans leur fonction hydrologique - Agir en amont : inciter/obliger les nouvelles constructions (végétalisation des toitures...) - Désartificialisation/désimperméabilisation 	31

Tableau 8 - intitulé des autres actions proposées sur le thème Adaptation

Intitulé des 41 actions proposées	
Adaptation de l'agriculture à la diminution de la ressource en eau	Infiltrer sur la parcelle l'eau pluviale (public/privé) afin d'éviter le ruissellement
Développer la réutilisation des eaux usées	Programme Re-Sources
Déminéralisation des centres-villes et des bourgs	Restaurer la qualité de l'eau
Sensibiliser les habitants et touristes	Récupération et utilisation des eaux pluviales
Introduire la végétalisation dans tout projet collectif	Travailler sur la filière bois (chaufferie bois) ; filière avec des co-produits
Politique incitative à verdir tous les projets	Désimperméabilisation
Implication des propriétaires privés dans leurs devoirs	Mieux connaître et protéger la nappe captive
Banque de compensation carbone	Charte Territoire sobre en eau
Promouvoir la récupération de l'eau de pluie	Encourager la mise en place de méthaniseurs
Suivi de la qualité de l'air sur l'année	Mise en place d'une filière Miscanthus
Outils pour s'adapter à la canicule	Arbre et changement climatique : accompagner les "propriétaires" à adapter les plantations au changement climatique
Préserver et restaurer les zones vertes	Identifier une TVB ambitieuse dans le PLUi et décliner les outils pour la préserver
Promouvoir les toilettes sèches	Faire un groupe de travail sur la TVB
Améliorer le suivi des consommations individuelles	Communication efficace
Espaces tests	Eau et réchauffement : préserver la vie

Service collectif de broyage des végétaux	Eviter les inondations en interdisant
Encourager massivement les plantations d'arbres d'espèces locales	Promouvoir le matériel hydro-économe à la maison
Faire connaître les aides à la plantation	Sensibilisation aux écogestes
Obligation de réservation de zones dans le PLUi pour les plantations	Limiter la consommation d'eau
Augmenter les surfaces de prairies	Création de forêts urbaines
Préserver et restaurer les zones humides et zones d'expansion de crues	

Les enjeux liés à l'infiltration naturelle de l'eau de pluie sont étroitement liés à ceux de la végétalisation : justement, ces derniers ont également été mis en avant dans les propositions des participants (« Introduire la végétalisation dans tout projet collectif », « Encourager massivement les plantations d'arbres d'espèces locales », « Faire connaître les aides à la plantation », « Obligation de réservation de zones dans le PLUi pour les plantations », « Déminéralisation des centres-villes et des bourgs »). Il a été proposé de mieux **coordonner les projets d'aménagement contribuant au verdissement** en utilisant les outils réglementaires et financiers. Plusieurs suggestions ont été faites sur le type d'aménagements à effectuer dans les espaces publics et privés (création de forêts urbaines, plantation d'arbres isolés, mise en place de cheminement doux...), en mettant en avant les nouveaux usages qui pourront en émerger (lieux de rencontre, espaces de jeux...).

ETAPES SUIVANTES

A la suite de ces temps d'échanges entre les acteurs socio-économiques du territoire, 118 pistes d'actions ont émergé permettant de se projeter dans l'écriture du plan d'actions du Plan Climat.

Ces propositions sont maintenant retravaillées et mises en commun avec toutes les autres pistes d'actions issues des différentes réunions et temps de concertation Plan Climat (réunions élus, acteurs, citoyens...). Un travail de choix et de priorisation sera effectué par les élus de la CDA de Saintes. Puis un retour sera fait aux différents participants aux ateliers sur le choix des actions validées.

ANNEXE 2

Mobilité

Comité des partenaires : réunion du 15 décembre 2023

COMITE DE PARTENAIRES

REUNION DU 15 DECEMBRE 2023



ORDRE DU JOUR



- I. Schéma des missions et actions 2022-2023 menées par la CdA**

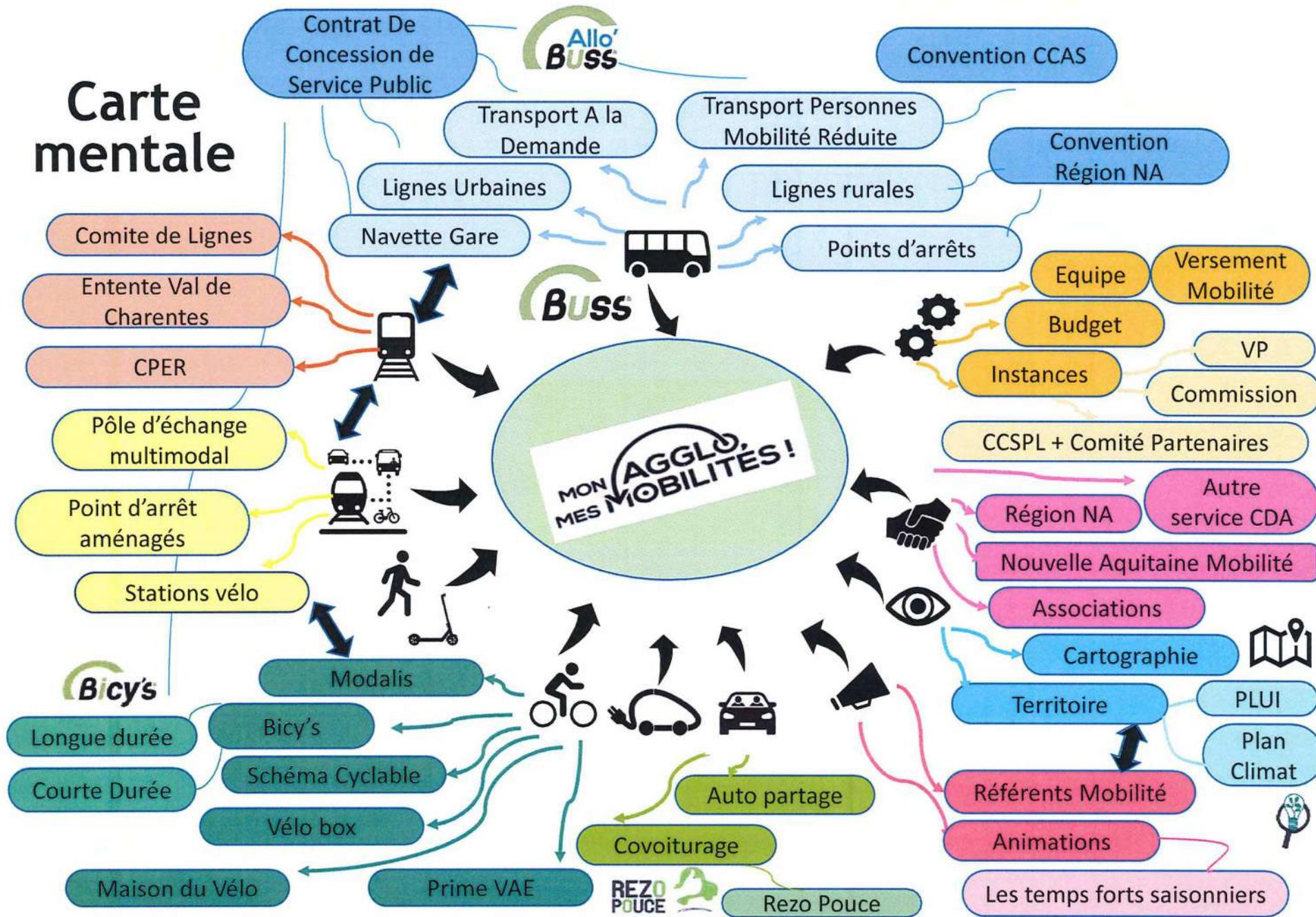
- II. Examen du rapport d'activité 2022 de la Concession de Service Public pour l'exploitation du réseau de transports de l'Agglomération**

- III. Questions diverses et échanges**

I. Schéma des missions et actions 2022-2023 menées par la CdA

- *Focus renouvellement de la CSP*
- *Focus développement de la politique cyclable*

Carte mentale





Concession de service public :

- Procédure de renouvellement 2024-2031
- Relance du travail sur les points d'arrêts



Développement de la politique cyclable :

- Schéma cyclable : mise à jour et réponse à l'appel à programme Territoires cyclables
- Modalis : Vélo libre service et intermodalité train-vélo
- Vélobox : stationnement vélo sécurisé longue durée
- Maison du vélo : visite de terrain



Plan Climat : participation à l'écriture du plan d'action mobilité (GES produit par les transports sur le territoire 45 %)



Renouvellement CSP

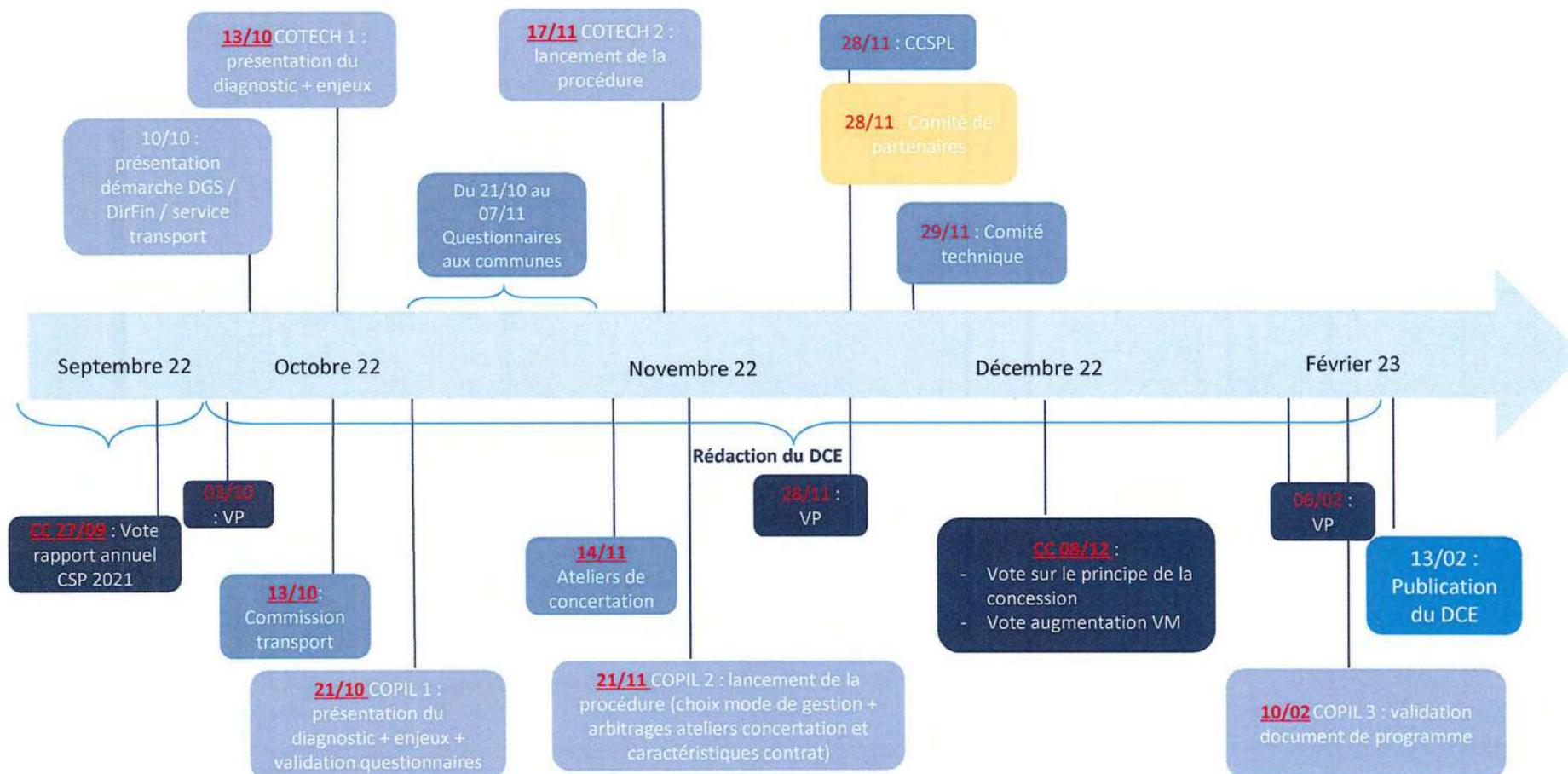
Caractères principaux du marché :

- Durée de 7 ans
- Périmètre financier constant (avec prise en compte du contexte inflationniste financé grâce à l'augmentation du VM)
- Contrat exécuté aux risques et périls du délégataire
- Reconduction des principales caractéristiques de l'actuelle CSP : service du lundi au samedi, 3 lignes urbaines de transport, transport secondaire rural, 10 lignes scolaires (RPI), transport à la demande, transport à destination des personnes à mobilité réduite, services de mobilité active et partagée (service de location de vélo de courte et longue durée notamment).
- Axe fort autour du développement du TAD en zone rurale

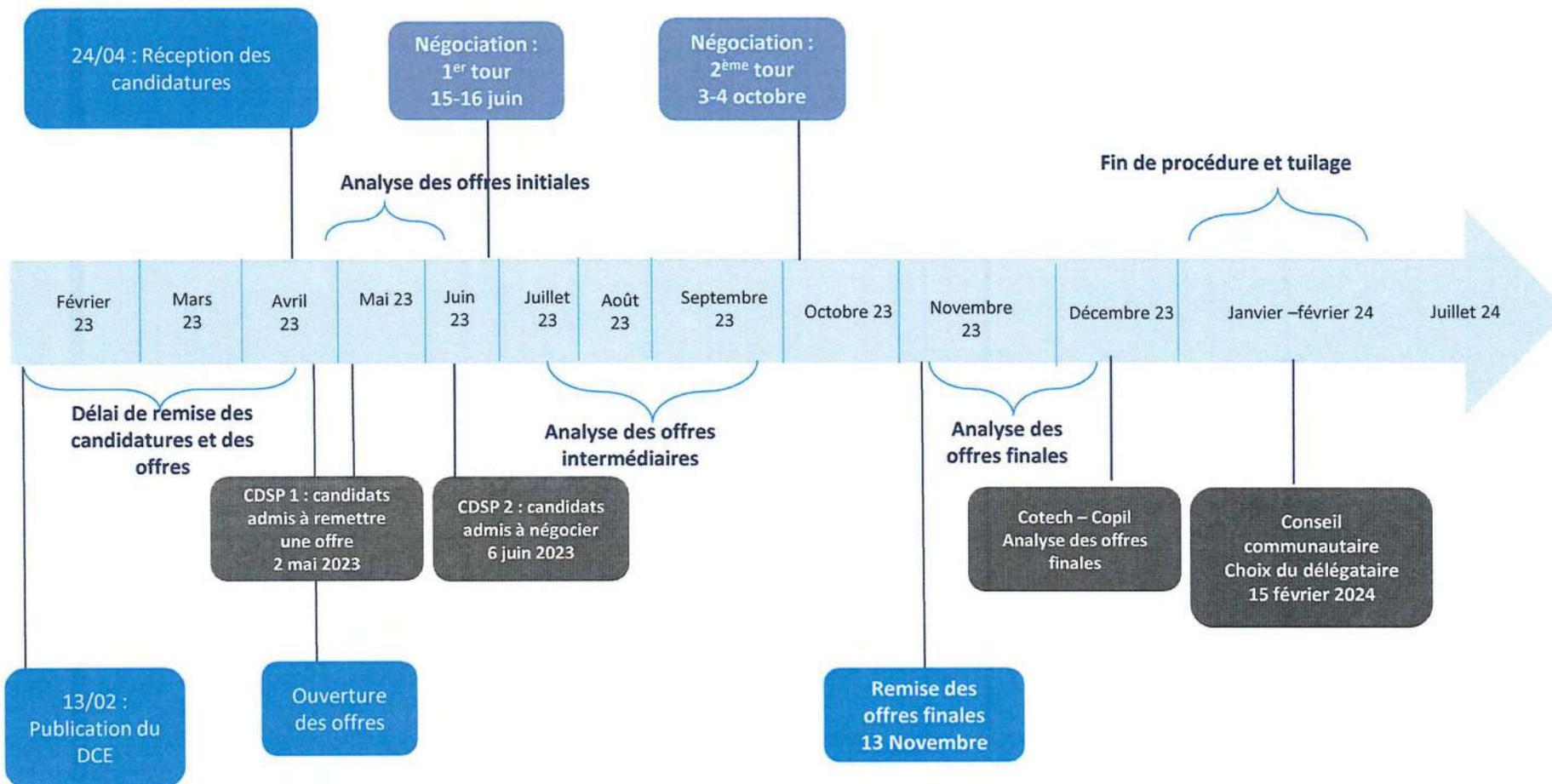
Candidats :

- **3 candidats** ayant candidaté, admis à proposer des offres, ayant proposé des offres finales après négociation

Procédure renouvellement CSP



Procédure renouvellement CSP



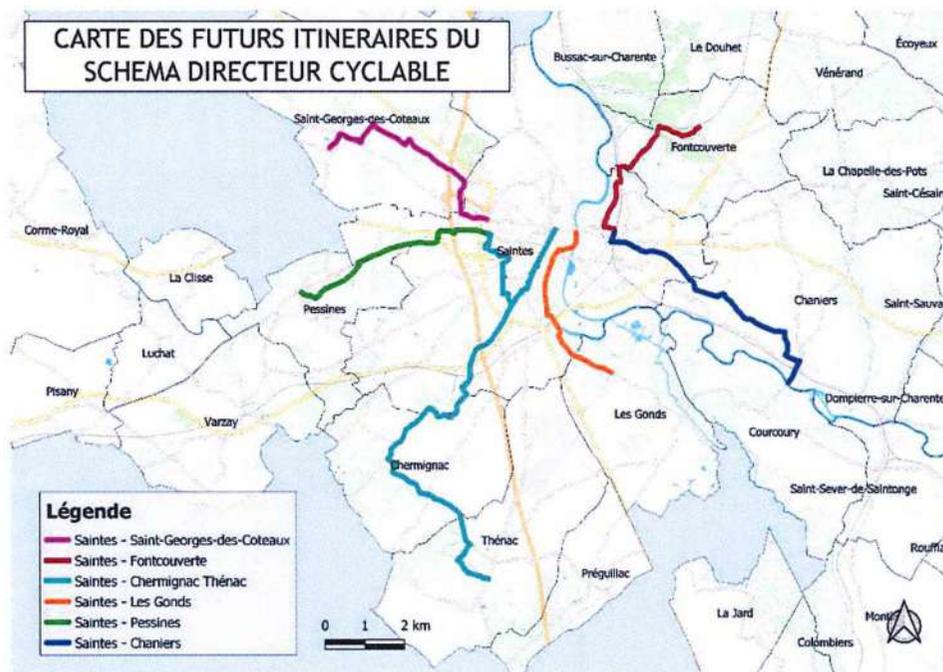
Mise en œuvre du schéma cyclable

Contexte :

- Le schéma directeur a été voté en avril 2022 et prévoit la création de 61 km de voies cyclables.
- Réponse de la CDA à l'appel à programmes Territoires Cyclables
- Travail parallèle de mise à jour des itinéraires du schéma cyclable

Calendrier prévisionnel :

- Mise en œuvre progressive du schéma à partir de début 2025



Vélobox

Installation de 3 vélobox aux adresses suivantes :

- Place Gustave Fort (quartier gare)
- Avenue de Bellevue (Quartier Boiffiers-Bellevue Politique de la ville)
- Rue St Eutrope (centre-ville)



Projet Vélo Modalis

Développement de l'intermodalité train-vélo afin d'éviter d'encombrer les trains, réduire la part modale de la voiture individuelle et renforcer l'attractivité du territoire.

2 stations sur le territoire de la CDA depuis début juillet : gare de Saintes et halte ferroviaire de Beillant. Fin de l'expérimentation en décembre 2024.

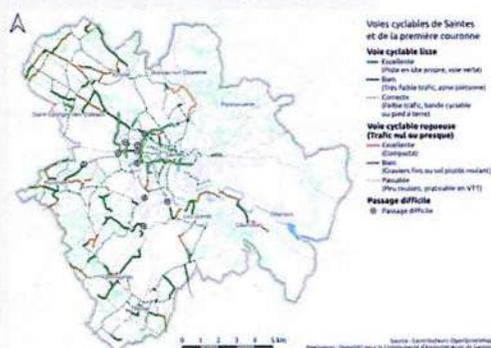


Maison du vélo



- Local acheté par la CDA au 4 rue Pelletan à Saintes
- Besoin de loger l'association Saintes à Vélo et son atelier de réparation
- Travail d'analyse et de programmation du lieu pour envisager de rajouter différents services en lien avec le vélo (portés par du public et/ou du privé) et ainsi promouvoir la politique vélo mise en place par la CDA

Cartographie cyclable



- Travail en cours sur la cartographie des aménagements cyclables de l'agglomération et sur la cyclabilité du territoire
- Une entreprise a été missionnée pour mettre à jour l'outil Open Street Map et travailler sur le référencement de petites routes propices à la pratique du vélo

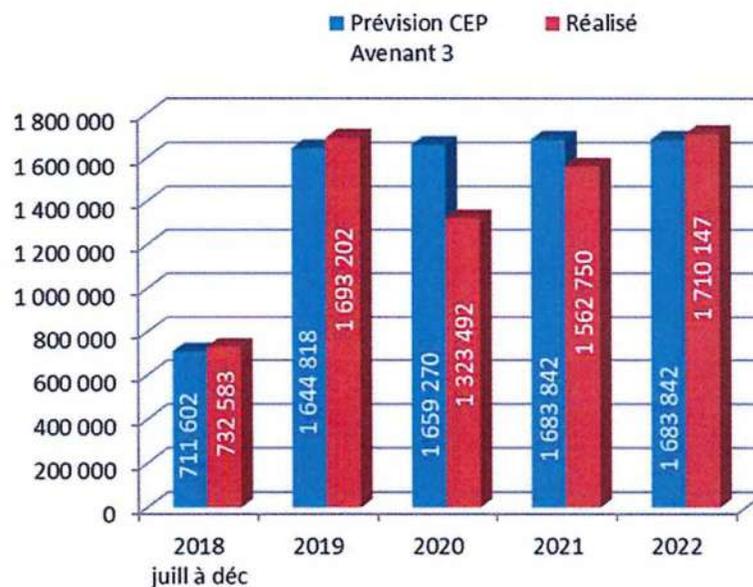
II. Examen du rapport d'activité 2022 de la société KEOLIS dans le cadre de la CSP pour l'exploitation du réseau de transports de la CDA

Fréquentation

Abonnés et titres unitaires

Fréquentation globale - CSP 2022

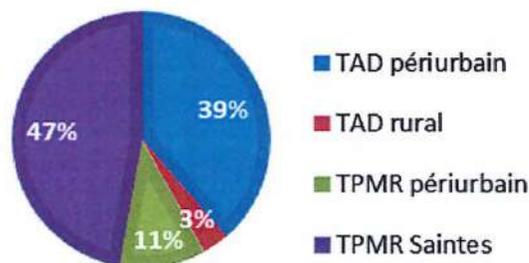
- En 2022, le réseau enregistre 1 710 148 voyages comptables, soit, pour la première fois depuis la pandémie, une fréquentation un peu supérieure au nombre de voyages prévus au contrat.



- 56 % des voyages sont effectués par les scolaires ayant souscrit un abonnement.
- Les autres voyages (44%) se répartissent sur une proportion de 43% de tickets et 57% d'abonnements, comparable à celle enregistrée depuis le début du contrat.

Fréquentation TAD / TPMR - CSP 2022

Répartition du service



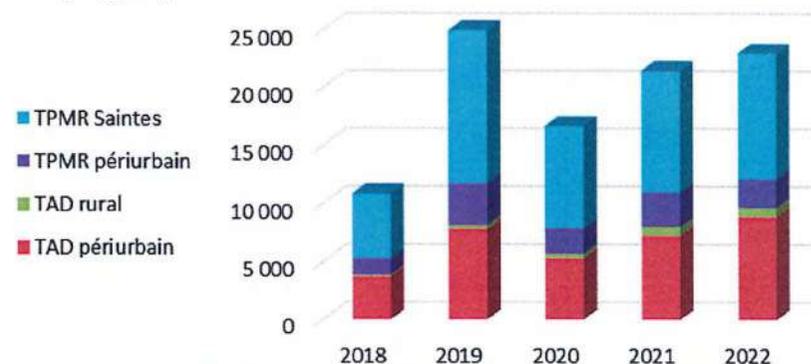
En 2022, les 23 052 voyages du TAD Allo'Buss sont répartis en :

- 9 682 voyages pour les personnes valides (soit 42% du service)
- 13 370 voyages pour les PMR (soit 58% du service)

Evolution de l'utilisation du service

2022 enregistre une augmentation de 7 % de la fréquentation du service TAD (valides et PMR) par rapport à 2021 :

- l'utilisation du service TAD valides a augmenté de 21% par rapport à 2021 (passage de 8 008 à 9 682 voyages)
- l'utilisation du service TAD TPMR recule de 1% entre 2021 et 2022 (passage de 13 498 à 13 370 voyages)



Fréquentation TAD / TPMR - CSP 2022

Taux de groupage

= moyenne du nombre de personnes utilisant le même service.

= indicateur de performance du TAD.

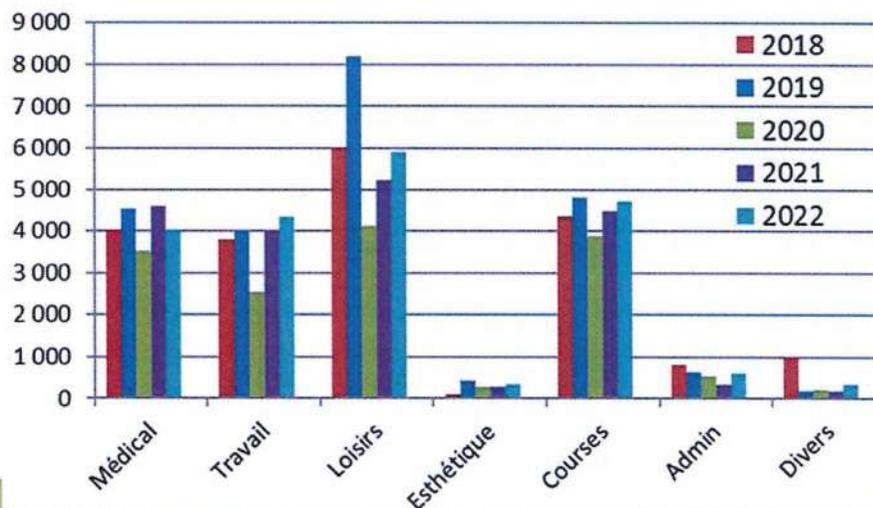
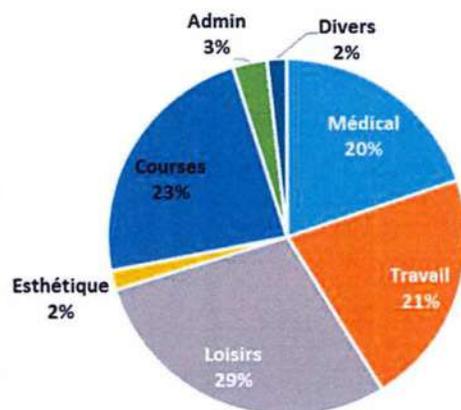
Un taux de groupage qui avoisine ou dépasse 2 est jugé très satisfaisant.

Les PMR de Saintes sont les plus difficiles à regrouper car la plage horaire qui leur est destinée est assez large.

Le taux de groupage enregistre une **augmentation de 1 %** entre 2021 et 2022, à analyser différemment selon qu'il s'agisse du TAD ou du TPMR.

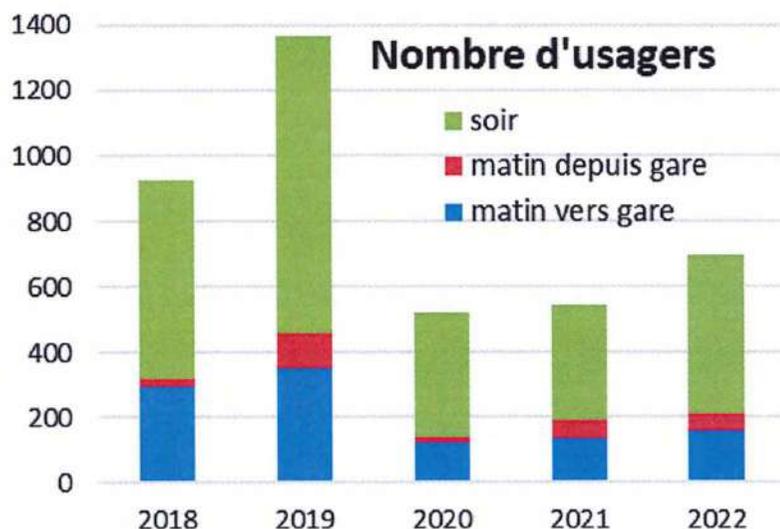
TAUX DE GROUPEGE	2018	2019		2020		2021		2022	
	moyenne	moyenne	progression	moyenne	progression	moyenne	progression	moyenne	progression
PMR de Saintes (courses dédiées)	1,19	1,20	1%	1,07	-11%	1,24	13%	1,17	-6%
TAD : Périurbain, PMR, rural	2,31	2,16	-7%	1,99	-8%	1,98	-1%	2,02	2%
GLOBAL	1,55	1,51	-3%	1,39	-9%	1,49	7%	1,51	1%

Motif de déplacement



Fréquentation navette gare - CSP 2022

- Après la crise sanitaire de 2020-2021, la navette gare a repris avec une nouvelle augmentation progressive de l'utilisation du service.
- Les travaux de modernisation de la ligne Saintes-Bordeaux prévus au 4^e trimestre 2020 (mise en place de bus vers Angoulême et Bordeaux rallongeant les temps de trajet) et le nouveau confinement ont impacté l'utilisation de la navette à compter de novembre 2020.



- Les usagers du service utilisent majoritairement la navette gare du soir qui se fait sans réservation préalable.
- **La fréquentation de 2022 est en hausse avec 697 voyageurs (58 en moyenne par mois) contre 543 en 2021, soit une augmentation de 28 %.**

Fréquentation Pass'Buss - CSP 2022

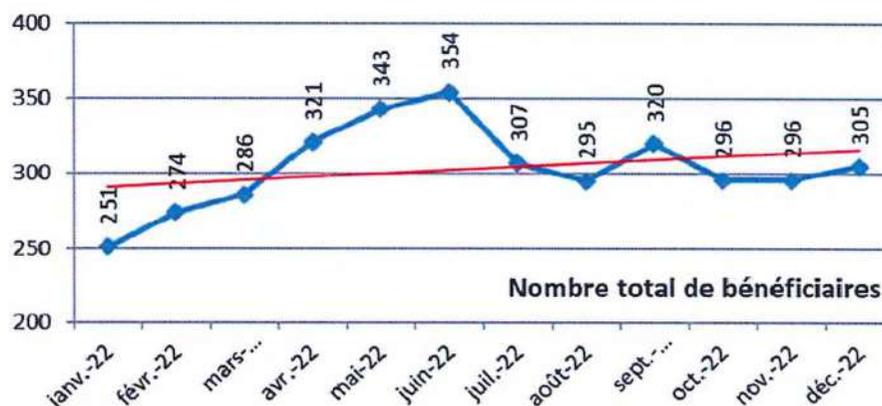
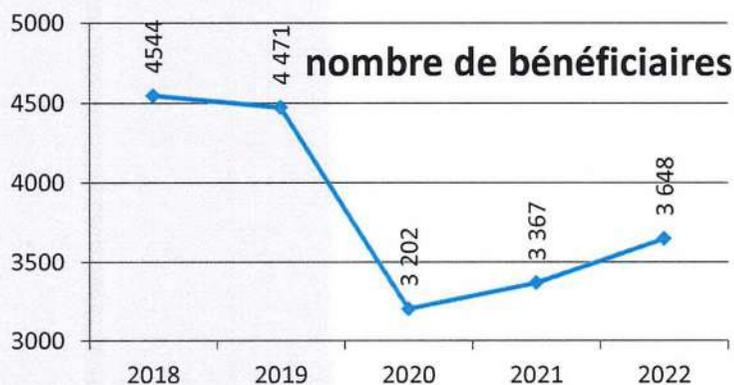
Titre social solidaire :

Le Pass'Buss est un titre mensuel social financé à 50% par la CdA de Saintes (obligation légale), complété par une participation du CCAS de Saintes.

L'utilisateur paye une part fixe qui s'élève à 4,80 € en 2022.

Ce titre est disponible sur attestation délivrée par le CCAS ou par la Mission Locale.

En 2022, on compte **3 648 bénéficiaires** contre 3 367 en 2021, soit une **augmentation de la fréquentation de 8 %** (sans toutefois revenir au chiffre de 4 471 bénéficiaires de 2019 d'avant la crise sanitaire).



Service Bicy's courte durée - CSP 2022

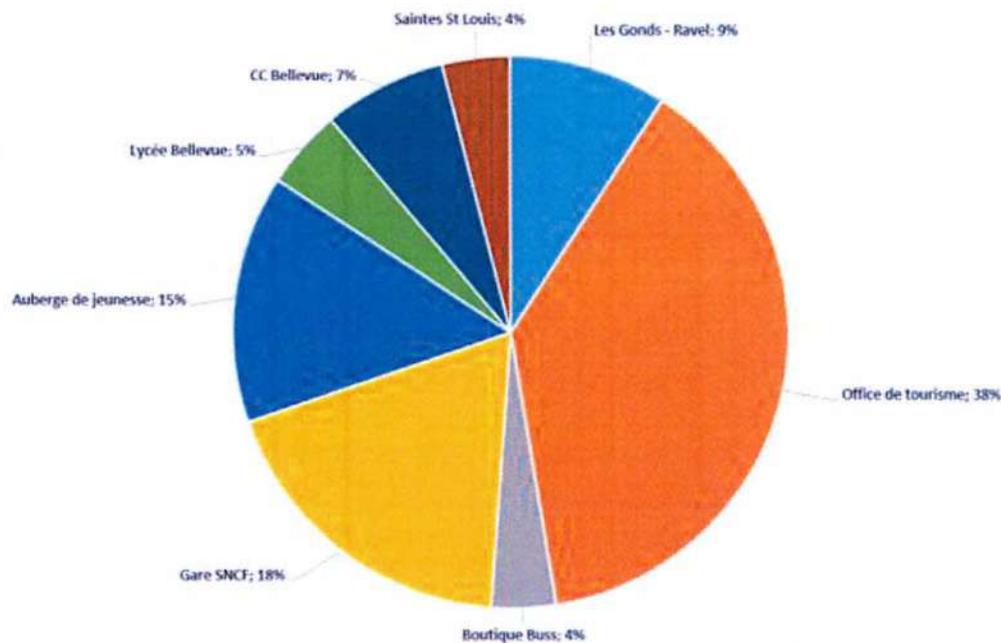


40 vélos mécaniques, disponibles sur 8 stations

- Première heure gratuite puis 0,50€ par tranche de 1h supplémentaire
- Bonne utilisation du service en 2022 : 584 locations sur les 5 mois de service (contre 305 en 5 mois en 2021) mais gros potentiel d'exploitation
- En 2023, mai-juin-juillet : 379 locations vs 260 sur la même période en 2022 avec une utilisation doublée en mai 2023 par rapport à 2022



Répartition des locations du service Bicy's Courte Durée 2022



Service Bicy's longue durée - CSP 2022

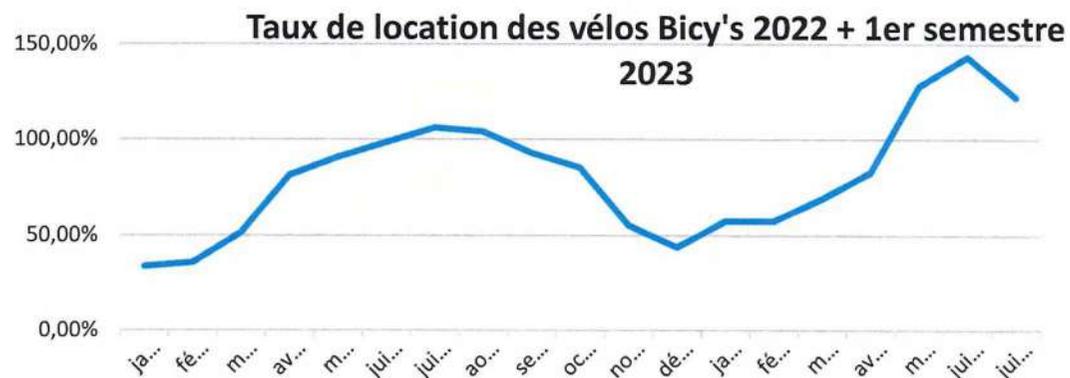
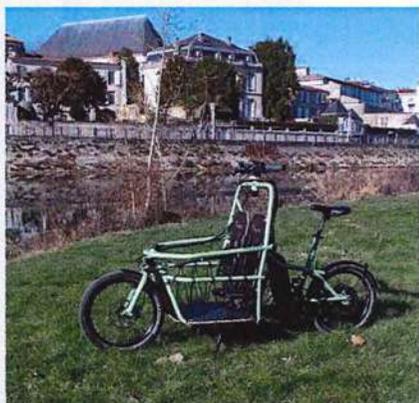


Bicy's

Bilan 2022 et
début 2023:

55 VAE louables 1 mois, 3 mois ou 6 mois

- Service ouvert **toute l'année** pour des usages du quotidien
 - Géré par Keolis dans le cadre de la CSP
 - Réservé aux résidents de la CdA
-
- Arrivée du vélo cargo en décembre
 - Taux de location de avril à octobre (2022 et 2023) supérieur à 80%
 - Une liste d'attente de juin à septembre en 2022, puis dès le mois de mai en 2023
 - Evolution prévue du service en 2024 avec + de vélos



Information des voyageurs - CSP 2022



- Déploiement de l'info auprès des abonnés scolaires
- Mise à jour de l'information
- Edition des guides horaires
- A la rencontre des utilisateurs et des non utilisateurs



Promotion Communication

- 7 campagnes de promotion
- Des outils digitaux



Éléments financiers - CSP 2022

Tarifs :

Conformément au contrat, les tarifs des abonnements commerciaux ont augmenté en moyenne de 1,68% et les tarifs des titres tickets n'ont pas évolué.

Recettes :

- Les recettes perçues des usagers par le concessionnaire sont reversées à la CDA intégralement et mensuellement.
- En 2022, l'objectif de recettes fixé à **613 256 €** est dépassé de 7,88 % avec **661 575 € HT**.

Conformément au contrat, la CdA reverse au délégataire la somme de 39 493 €, en vertu du dépassement d'objectif de recettes.

Forfait de charges :

- Le forfait de charges est payé mensuellement par la CDA au concessionnaire. Il s'élève en 2022 à **3 948 456 € HT**.
- Chaque année en avril, conformément au contrat de CSP, une révision de l'indexation est effectuée sur l'année N-1.

En avril 2023, l'indexation finale du forfait de charges de 2022 s'est élevée à 17,44 % au lieu des 6,53 % initialement prévus (inflation énergie) Aussi, la CdA va reverser **404 400 € HT** au délégataire au titre de l'indexation finale 2022.

III. Questions diverses et échanges

ANNEXE 3

RENCONTRE DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT DE NOUVELLE AQUITAINE et du CESER

Vendredi 30 Juin 2023 – Médiathèque
L'ALPHA, Angoulême
Compte-rendu

RENCONTRE DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT DE NOUVELLE AQUITAINE et du CESER

Vendredi 30 Juin 2023 - Médiathèque L'ALPHA, Angoulême

50 participant·es pour 18 CODEV représentés - 10 membres du CESER

COMPTE-RENDU DES PRINCIPAUX ECHANGES

Territoires et société civile en transition

Introduction à la journée

Mot d'accueil : Maud Fourier, vice-présidente GrandAngoulême, en charge du dialogue territorial et de l'évaluation des politiques publiques.

Maud Fourier remercie les Conseils de développement de la Coordination régionale, l'équipe technique de GrandAngoulême. Elle souligne la volonté de se réunir, de partager des travaux, des expériences et de renforcer des liens avec le CESER, de travailler ensemble pour construire des politiques régionales qui ont un sens dans les territoires. Le choix de débattre sur une thématique transversale, qui lie les transitions écologiques, sociétales, démocratiques sur des territoires en pleine mutation, rassemblera nécessairement les acteurs réunis ce jour.

Sur tous ces aspects, les CODEV sont un maillon nécessaire pour que les élu·es prennent en compte la voix citoyenne dans la construction de politiques publiques adaptées. Les débats de la journée permettront de se nourrir des expériences des CODEV et de la vision régionale du CESER.

Mot de la CRCD : André Curmi, coprésident du CODEV de GrandAngoulême

André Curmi témoigne de sa fierté et de son honneur de recevoir cette rencontre à l'Alpha, lieu où a été lancée la CRCD.

La coordination régionale affiche un même état d'esprit de partage des valeurs de convivialité, de simplicité dans les échanges entre les structures, dans l'entraide et sans alourdir l'organisation (pas de création d'association, pas de bureau, de conseil d'administration), simplement la constitution d'un comité de pilotage pour partager des expériences et créer une dynamique régionale. Son rôle est d'aider les CODEV à se structurer ou à développer leurs missions de développement démocratique et de la prise en compte de la parole citoyenne. Cela se traduit par un travail extrêmement riche conclu en 2020 pour de nouvelles alliances entre zones urbaines et rurales. La contribution transversale a donné lieu aussi à des contributions spécifiques sur les territoires (exemple : les femmes en première ligne, l'isolement des seniors mais aussi celui des jeunes, la question de l'alimentation et des relations avec une agriculture paysanne en difficulté et en pleine mutation...).

Cet événement illustre une démocratie vivante et continue. Les liens nouveaux via les plateformes visio ont ouvert de nouvelles perspectives pour le partage d'expériences et offre la possibilité de construire un partenariat durable, peut-être en inscrivant la présence de délégué·es locaux et locales du CESER dans les animations et actions menées par les CODEV dans leurs territoires.

Mot du CESER : M. Philippe DESPUJOLS, Vice-Président du CESER, Président de la commission transverse « Communication, valorisation des travaux et liens avec les territoires ».

Le CESER fait du partenariat avec les CODEV une priorité. Cette première rencontre en présentiel est l'aboutissement d'échanges effectués au cours de réunions de travail de ces derniers mois avec le comité de pilotage de la CRCD. Il existe une volonté commune de mieux se connaître, de confronter les modes de fonctionnement et aussi d'afficher une convivialité partagée.

Le CESER et les CODEV sont à la fois des instances différentes mais complémentaires par leurs visions, qui peuvent s'imbriquer, se conjuguer et se compléter sur de nombreuses thématiques, toujours en direction des collectivités et des élu·es dont le rôle est important. Il faut aussi retenir de ces réunions la qualité de l'écoute, le respect et l'ouverture à l'autre, la convivialité aussi et c'est important, ce qui a valu l'opportunité de parler de « cousinade » pour cette rencontre. Le programme proposé ce jour, fidèle aux objectifs de départ, permettra de croiser les regards sur des thématiques communes et d'échanger sur la place et le rôle de la société civile dans notre démocratie comme sur notre rapport aux citoyen·nes.

Cette première rencontre officialise le partenariat entre la CRCD et le CESER. C'est la première pierre d'un projet au long cours, le point de départ d'une coopération qu'il reste à approfondir dans le respect des identités respectives.

Présentation des tables rondes

3 tables rondes sont organisées à partir des travaux des conseils de développement autour des transitions.

Première table ronde : Thématique : Agriculture & alimentation

Animation : Eric Guagliardi, Priscila Ludovico.

Participant·es :

- CODEV de la **Communauté d'agglomération du Libournais (CALI)** : Bertrand Besory et Hubert Villegas (coprésidents)
- CODEV de **GrandAngoulême** : André Curmi (coprésident)
- **Conseil de développement du Pays Basque** : Elizabeth Charriau (membre)
- **CESER** (« grand témoin ») : Flavien Thomas, secrétaire de la commission « Environnement »

Conseil de développement de la CALI

Le travail sur l'alimentation est issu d'une saisine du Président de l'Agglomération avec le projet de créer une légumerie sur le territoire. La Nouvelle-Aquitaine reste une des régions les plus agricoles de France avec la production de kiwis, de volailles, de noisettes, d'asperges, de raisins. Un groupe de travail de 12 personnes s'est constitué autour de la réflexion sur le développement durable d'une alimentation locale humaine de qualité sur le territoire de la CALI. Le choix a été



Coordination régionale des Conseils de développement de Nouvelle Aquitaine



fait d'auditionner les professionnel·les, d'organiser des visios avec les restaurateurs étoilés, de visiter la légumerie de Bergerac. Il faut penser à l'avenir et tendre vers « le moins boire et le mieux manger » : 30 % de la production agricole de la Gironde est de la vigne. Il existe les primes à l'arrachage pour réguler la production de vin. Il faut réfléchir à une autonomie alimentaire locale, à offrir aux habitant·es de nouvelles possibilités alimentaires, de renouveler la restauration collective.

A noter qu'entre 2010 et 2020, la France a perdu 100.000 exploitations agricoles. Cela donne à réfléchir sur le devenir de la profession et son adaptation aux nouveaux enjeux alimentaires.

Conseil de développement du Pays Basque

Ce CODEV structuré sous forme associative depuis trente ans couvre une agglomération de 158 communes, essentiellement rurales au niveau du territoire mais urbaines au niveau de la population. Cette action relève d'une autosaisine : « nous étions intéressés par l'évaluation de la politique publique alimentaire du territoire ».

Le travail de concertation mené par un groupe de bénévoles a représenté un volume de 300 heures et a été présenté aux élu·es de l'agglomération, qui prennent aussi l'habitude de venir chercher le CODEV pour donner des avis sur les actions et les projets du territoire. De par son histoire, le CDPB a une légitimité à travailler avec les élu·es. Le CODEV a ainsi gagné en compétence et en confiance, ce qui permet de travailler ensemble et d'évaluer les politiques publiques, avec la diplomatie nécessaire pour la poursuivre.

Conseil de développement de GrandAngoulême

La contribution intitulée « De la récolte à la popote » relève d'une autosaisine. Il y a eu un rapprochement initial avec le service chargé du Plan Alimentaire Territorial, dans un contexte où 50 % de la surface agricole utile du territoire produit seulement 10 % des besoins alimentaires.

Autres constats : le vieillissement des exploitant·es agricoles (âge moyen actuel : 47 ans) et le problème de la succession. La souffrance est partagée entre les agriculteur·rices producteur·rices et les consommateur·rices habitant·es notamment en termes de santé avec en toile de fond les signaux d'un changement climatique certain.

Une problématique apparaît : quel levier pour placer les citoyen·nes au cœur d'un système alimentaire accessible et équilibré au profit de tou·tes ?

La méthode choisie a été de se tourner vers les professionnel·les, les initiatives citoyennes, les personnes qui mettent en action l'aide sociale alimentaire, de questionner au plus proche et sur différents endroits lors d'événements, les consommateur·rices sur leurs pratiques alimentaires (les freins et les aspirations).

CESER

Les travaux présentés sont analogues à ceux menés au sein du CESER. Une transition est nécessaire aujourd'hui au vu des impacts environnementaux de l'agriculture moderne, de l'impact sur la santé de chacun·e (alimentation, eau, pollution des terres), sur les écosystèmes et sur la biodiversité à préserver.

Les leviers connus sont le poids de l'économie autour de l'agriculture dans notre région qui est considérable, la gestion du foncier, l'existence de disparités dans les revenus des agriculteur·ices, la question de leur retraite, du renouvellement des générations, du mal-être de la profession où le taux de suicide est important.

Les préconisations s'orientent vers la question de la gouvernance, la référence à un certain nombre d'indicateurs pour mesurer le potentiel économique d'une exploitation agricole aujourd'hui, avec l'apport de nouvelles sources de revenus, indispensables pour la survie de la profession. Il faut mettre en avant toutes les compétences et consolider la démocratie sociale au travers de nos actions.

Intervention du Conseil de développement de Rochefort

C'est au début des projets qu'il faut définir les critères d'évaluation ensemble. Le vrai nœud nerf de la guerre, c'est l'argent. Les agriculteurs-rices ne peuvent pas vivre que du rural. Il faut associer les villes pour qu'ils écoulent leur production. Le frein, c'est aussi le prix des produits. Il faut afficher une vraie offre d'alimentation équilibrée (avec des actions d'éducation et de formation notamment auprès des nouvelles générations). Nous avons besoin d'indicateurs communs partagés par toutes les parties engagées dans la réflexion.

Deuxième table ronde : Thématique : Mobilités & urbanisme

Animation : Damien Mouchague, Anna Imbert.

Participant·es :

- CODEV de la **Communauté d'agglomération du Niortais** : Nicolas Touchard, président
- CODEV **Pays d'Aunis** : Michel Dabout, membre
- CODEV de **Mont-de-Marsan Agglomération** : Sophie Darsaut-Darroze, vice-présidente
- **Représentante du CESER** (« grand témoin ») : Françoise Leclerc, secrétaire de la commission transverse « Valorisation des travaux et liens avec les territoires ».

Les principaux échanges de cette table ronde ont porté sur les questions de mobilité avec un aspect spécifique à chacun des travaux qui pourraient être inspirés ou être transposés dans les autres conseils de développement.

Conseil de développement du Pays d'Aunis

Ce CODEV présente une action concertée avec de grands territoires (deux départements, deux régions), à savoir la ligne SNCF qui a existé, « il y a très longtemps », de Bretagne jusqu'à Vintimille et qui a été stoppée pendant 40 ans.

Il a été difficile de lancer le travail, car c'était le Conseil de développement qui le portait et que les élu·es ont d'abord été réticent·es : « ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous ne faisons rien, c'est parce que nous ne faisons rien que les choses sont difficiles ». Les élu·es ont cependant fini par donner leur accord.

Le CODEV pouvait s'appuyer sur les compétences de deux anciens cheminots qui en faisaient partie : les élu·es ayant besoin de cette compétence, donc « on a pu jouer là-dessus ».

Au final, la ligne a été sauvée par le Conseil de développement : les élu·es et le réseau régional de la SNCF ont reconnu le caractère structurant de cette ligne Bordeaux-Nantes et une voie a été remise en service.



Coordination régionale des Conseils de développement de Nouvelle Aquitaine



Conseil de développement de Mont-de-Marsan Agglomération

Pour organiser la saisine sur la question des mobilités, il y a eu un travail de réflexion collective sur l'organisation du chantier, qui a abouti à la création de cinq groupes de travail.

Le premier groupe a été amené à réfléchir et à émettre des propositions sur la question du covoiturage et des autres moyens de transport, en prenant en compte la spécificité locale de la base aérienne très importante : la BA 118 qui, pendant des années, a acheminé par bus les militaires qui vivaient dans des agglomérations environnantes avant que ce ne soit perdu au fil du temps.

Un deuxième groupe a réfléchi sur la manière d'intégrer davantage le vélo : de plus en plus de gens utilisant ce moyen de déplacement, il convenait donc de réfléchir à un certain nombre de trajets nouveaux, d'emplacements de parking...

Le troisième groupe a réfléchi sur le rôle des entreprises sur la mobilité, avec notamment l'incitation financière sur le forfait mobilité durable pour les salarié·es, qui existe déjà mais sur lequel il faut communiquer davantage.

Le quatrième groupe de réflexion portait sur les actions pour les petites communes où les transports en commun sont moins présents. Comment favoriser le covoiturage ? L'une des pistes est le développement d'une application téléphonique qui permette aux gens de mieux covoiturer.

Le dernier groupe a surtout voulu sensibiliser l'ensemble de la population de l'agglomération avec une enquête qui a eu un fort succès (environ 1.500 réponses !) : il y a eu un intérêt de la population, et une implication qui a permis ce succès.

CESER

Au niveau de l'aménagement du territoire, sur les mobilités en général, l'intermodalité est effectivement très importante : autour du ferroviaire par exemple, il faut développer les autres mobilités que sont les modes doux, le transport à la demande, les bus... Il y a une carte à jouer en milieu rural et en périurbain, avec beaucoup à faire au niveau des territoires.

Le CESER a travaillé sur le développement des territoires. Les thématiques liées à la mobilité ont nécessairement émergé, et plus spécifiquement sur l'intermodalité en Nouvelle-Aquitaine.

Il y a aussi une chose qui est très importante : la gratuité ne fait pas forcément augmenter la fréquentation. L'utilisateur veut de la fréquence, une facilité d'emprunter le transport collectif. De fait, la communication est essentielle et il faut fluidifier le parcours de l'utilisateur.

Troisième table ronde : Thématique : **Adaptation au changement climatique**

Animation : **Philippe Arretz, Aude Juillot**

Participant·es :

- CODEV de **Mellois-en-Poitou** : Anne-Laure Pailloux, animatrice
- CODEV du **Grand Poitiers** : Marianne Bourdin, membre
- CODEV de **Bordeaux Métropole** : Carmen Minchan Sylva-Bénard, vice-présidente
- **Représentant du CESER** (« grand témoin ») : Flavien THOMAS

Cette table ronde est consacrée à l'adaptation au changement climatique : un sujet éminemment transversal, comme ressenti dans les précédents échanges.



Coordination régionale des Conseils de développement de Nouvelle Aquitaine



Conseil de développement du Grand Poitiers

Le conseil de développement a travaillé, en fin d'année dernière, sur l'évaluation à mi-parcours du Plan Climat Air Energie Territorial. Le premier groupe a participé à la plateforme d'accompagnement des habitant-es sur la rénovation énergétique, un autre a travaillé sur le dispositif d'accompagnement sur la réduction des déchets verts et le troisième sur le programme d'animation en matière de transition écologique.

Il y a eu le besoin de rencontrer des professionnel·es et des élu·es pour répondre aux questions : le dispositif a-t-il été bien mis en œuvre, a-t-il permis d'atteindre les objectifs fixés, les moyens étaient-ils suffisants ou trop importants...?

Conseil de développement de Bordeaux Métropole

Le CODEV souhaitait défricher un sujet d'avenir : la question du rapport des jeunes (de 17-18 ans jusqu'à 30 ans) à l'anxiété climatique, et de son impact chez cette population.

Il faut s'investir, il faut les soutenir en donnant « envie aux changements », sans faire peur. Les nouvelles générations marchent à l'envie et il est important de montrer que leur mode de consommation impacte leur vie au quotidien : la consommation rapide et pas chère existe. Elle traduit parfois des difficultés financières, mais il faut leur donner envie de consommer différemment. Cependant, « on nous culpabilise sur nos démarches environnementales et d'un autre côté, on a tout un secteur économique qui explose et qui consomme de l'énergie, en produisant par exemple des bateaux de croisière gigantesques ».

Conseil de développement du Pays de Mellois en Poitou

Sur le PCAET, avec une ambition de se projeter sur dix ans, le Conseil de développement a porté la nécessité de prendre le projet sous l'angle de la transition écologique, toutes les actions ayant étant identifiées comme pouvant avoir un impact positif sur l'environnement.

Le Conseil de Développement est une véritable plus-value, qui est attendue notamment sur l'évaluation et la réorientation d'un certain nombre de projets stratégiques. Il est là pour évaluer, réorienter, apprécier la stratégie et vérifier l'état d'avancement des projets.

Est remarquée, de manière générale, une démarche volontariste de la part des élu·es d'aller vers plus de participation citoyenne.

CESER

Les questionnements des CODEV et du CESER restent encore une fois similaires : quelle place accorder à l'évaluation dans nos travaux, par rapport aux avis que l'on veut produire ? Comment ne pas tomber dans le piège du « surinvestissement » dans ces évaluations ?

Le CESER travaille de plus en plus en amont avec les services concernés par les politiques sur lesquelles il donne son avis, pour savoir quand et à quel niveau il intervient effectivement sur les projets, quel est le rôle de la société physique et citoyenne... Tous les ans, il donne un avis sur les politiques du développement durable de la Région, qui met en avant les actions volontaristes sur le côté environnemental. Cependant, par rapport à toutes les autres politiques qui peuvent aller à l'encontre de cette politique environnementale, c'est le rôle du CESER que d'alerter sur le fait que, ces éléments environnementaux doivent être pris en compte dans toutes les politiques.

Sur la question de l'adaptation au changement climatique, le CESER a pris conscience très tôt des enjeux climatiques et environnementaux, et insiste chaque fois sur l'urgence d'enclencher le changement et l'adaptation.



Coordination régionale des Conseils de développement de Nouvelle Aquitaine



Retour sur les travaux de la matinée

Brigitte Tandonnet, Présidente du CODEV Bordeaux Métropole

« Je retiens les mots autonomie, autosuffisance, autodétermination, autogestion, ce qui prouve que les Conseils de développement ont un caractère novateur pour l'évaluation des politiques publiques et assurent l'équilibre de la parole citoyenne. Leur côté « poil à gratter », voire « révolutionnaires », traduisent aussi une volonté de s'impliquer dans les débats et de construire une image positive de coopération intelligente avec les élu-es du territoire ».

Emmanuelle Fourneyron, Présidente du CESER

« Je constate en effet un plaisir partagé de se retrouver et je tiens à souligner la qualité de l'organisation, de l'animation des débats qui donnent un rythme certain à cette journée. Il y a beaucoup de convivialité, de fluidité dans les échanges même dans les temps informels comme le déjeuner que nous venons de partager.

La richesse de présentation des travaux de ce matin concerne des sujets sociétaux qui agitent toutes les assemblées quelles qu'elles soient et parfois sous des angles différents, ce qui est intéressant aussi. Sur le dernier thème, l'adaptation au changement climatique, on a à peine commencé les discussions qu'il faudra qu'on ait ensemble.

L'évaluation de l'action publique, l'harmonisation des agendas, le choix de sujets transversaux, privilégier l'écoute et la relation aux élu-es, c'est aussi le rôle du CESER. Nos collectivités ont chacune leurs champs de compétence. On note une volonté de mise en commun des politiques publiques à l'échelle des territoires et une complémentarité des différentes échelles territoriales, comme nous l'avons constaté au cours de nos échanges sur l'agriculture, par exemple avec les plans alimentaires territoriaux et le plan alimentaire régional. J'attire également l'attention des CODEV sur le sujet des mobilités, avec en particulier le 'volet mobilité' du CPER en cours de négociation, sur lequel les CODEV peuvent apporter des éléments de réflexion aux élu-es. Il concerne le ferroviaire, les infrastructures routières, les ports et même les véloroutes.

Je constate, à travers les échanges de ce matin, l'évolution du lien de confiance avec les élu-es. C'est un travail de fond qui rend les choses crédibles. Les actions de vos territoires sont très volontaristes. Nous devons parvenir à travers nos travaux, à favoriser le changement des parallélismes de notre société. L'autre évolution positive est la participation aux évaluations des actions publiques, à la demande des élu-es mais aussi des services. Les citoyen-nes ont ainsi un regard sur l'évaluation de leur territoire. Le partage des méthodologies présentées ce matin s'avère très efficace et intéressant ».



Coordination régionale des Conseils de développement de Nouvelle Aquitaine



Débat sur les transitions sociétales

Animation : Philippe Arretz, Aude Juillot, Eric Guagliardi, Anna Imbert

- Présentation par **Emmanuelle Fourneyron** de la feuille de route Néo Societas, contribution du CESER qui vise à adosser aux stratégies de transition celles permettant de répondre aux attentes de transformation sociale et d'égalité.
- L'idée maîtresse est de définir la façon de transformer nos projets de territoires en projets sociétaux.
- Grand débat collectif, sur la base de *Néo Societas* :
 - enjeux de société liés à la transition,
 - place de la société civile dans l'animation du débat local, comment donner la parole aux citoyen·nes ?
 - lien entre échelle régionale et échelle locale,
 - prise en compte de l'avis citoyen et impact des travaux sur les élu·es.

Conclusions et perspectives de partenariat CRCD/CESER

Regard de l'élue : Maud Fourrier.

Il faut évoquer inlassablement dans les chartes d'organisation des CODEV « le droit de suite » pour amener les élu·es à se positionner sur les propositions formulées par les CODEV (suite aux saisines ou autosaisines).

Il est évidemment nécessaire de renouveler ce type de journée très constructive.

Mot du CESER : Emmanuelle Fourneyron

Nous sommes prêts à mettre en scène l'envie d'un partenariat pérenne, en se nourrissant des travaux de chacun. Notre ambition collective, c'est faire perdurer la démocratie dans nos actes, nos écrits, quelle que soit l'échelle territoriale.

Mot de la CRCD : membres des conseils de développement du comité d'animation.

Il faut s'appuyer sur la relation de proximité des CODEV, s'appuyer sur leur expérimentation et éviter d'afficher des positions trop génériques par rapport à ce que peut attendre la population. Comment aller le plus loin possible et de manière concertée dans le débat public ? Il faut se faire connaître, être présents dans les instances de parole et ainsi participer à la vie de nos cités.

Nous tenions à vous remercier chaleureusement d'être venus à cette rencontre et d'avoir partagé vos expériences et vos regards sur « nos territoires en transition ». Ce temps fort et votre mobilisation montrent tout l'intérêt de renforcer nos liens et d'imaginer ensemble nos modes de coopération futurs.

Contacts utiles CRCD :

Aude JUILLLOT (Angoulême) : 06 22 97 66 99 / a.juillot@grandangouleme.fr
Anna IMBERT (Pays Basque) : 05 59 25 38 94 / a.imbert@societecivile-paysbasque.com
Damien MOUCHAGUE (Bordeaux) : 05 56 93 65 11 / d.mouchague@bordeaux-metropole.fr
Eric GUAGLIARDI (Mont-de-Marsan) : 05 58 05 38 07 / eric.guagliardi@montdemarsan-agglo.fr